



2007 – 12
Juillet

QUOTES-PARTS AU FMI À L'HORIZON 2030

Agnès Bénassy-Quéré
Sophie Béreau
Yvan Decreux
Christophe Gouel
Sandra Poncet

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Le 18 septembre 2006, le Conseil général du Fonds Monétaire international a adopté une résolution demandant au Conseil d'administration de trouver un accord sur une nouvelle formule de calcul des quotes-parts si possible avant les réunions de l'automne 2007 et au plus tard pour les réunions du printemps 2008. Il a été convenu que la nouvelle formule devra être plus simple, plus transparente, et qu'elle devra mieux refléter les positions des différents États membres dans l'économie mondiale.

Le processus de révision des formules de quotes-parts est long et compliqué. Les formules actuellement utilisées datent de 1983. En 1999, un groupe d'experts présidé par l'économiste américain Richard Cooper a proposé une simplification drastique de l'inextricable système actuel fondé sur cinq formules différentes. Cette proposition a alors déclenché des discussions animées et un intense travail de la part du personnel du Fonds. Les discussions butent sur la difficulté à exhiber une formule simple qui n'entraîne pas une forte concentration des quotes-parts (et donc, des droits de vote) dans les pays industriels avancés, avec une représentation encore plus faible qu'aujourd'hui des pays à faible revenu.

Lorsqu'un accord sera trouvé, il ne sera vraisemblablement pas remis en cause avant de nombreuses années. C'est pourquoi il est utile de simuler l'impact de différentes formules non seulement à court terme, mais aussi à long terme, lorsque la répartition du revenu, des échanges commerciaux et des flux de capitaux entre États membres du FMI se sera complètement transformée. Il faut ici rappeler qu'un différentiel de croissance de 2% entre deux pays entraîne un écart de revenu de 22% au bout de 10 ans et de 49% au bout de 20 ans.

Pour projeter les quotes-parts des États membres selon différentes formules, plusieurs outils sont nécessaires. On utilise ici les projections de PIB à long terme réalisées par Poncet (2006) et le modèle d'équilibre général calculable MIRAGE pour simuler différentes formules de quotes-parts à l'horizon 2030, pour 49 pays ou zones.

Bien que ces scénarios doivent être considérés avec précaution en raison des hypothèses héroïques qui les sous-tendent, ils fournissent des points de repère utiles.

Les résultats pour les États-Unis, la zone euro, la Chine et l'Afrique sub-saharienne peuvent être résumés comme suit:

- La quote-part des États-Unis est maximum avec une formule non compressée dans laquelle le PIB a un poids important, de préférence mais d'où la volatilité et les réserves sont exclues ; elle est minimum avec une formule fondée sur la population au lieu du PIB. Sauf avec la formule fondée sur la population, les États-Unis parviennent à maintenir leur quote-part à l'horizon 2030.
- La part de la zone euro peut être aussi élevée avec une formule compressée qu'avec une formule non compressée; l'exclusion des flux intra-zone euro fait perdre de l'ordre de 4 points de pourcentage à la zone en 2030; une formule avec le PIB en parité de pouvoir d'achat n'est pas forcément plus favorable que si c'est la population qui est utilisée. Cependant, aucune formule ne permet réellement de contrer une baisse de la part de la zone de l'ordre de 6 points de pourcentage entre 2001 (année de base) et 2030.
- La part de la Chine est maximisée avec une formule fondée sur la population ou le PIB en parité de pouvoir d'achat ; elle est minimisée avec des formules compressées. Selon la formule retenue, la part de la Chine double ou même triple entre 2001 et 2030.
- La part de l'Afrique sub-saharienne est plus élevée avec des formules compressées, mais la part la plus élevée est de loin obtenue avec une formule fondée sur la population ; l'utilisation de PIB en parité de pouvoir d'achat n'élève pas significativement la part de la zone.

Au total, les discussions autour des quotes-parts reflètent certaines contradictions entre leurs trois fonctions – fixer les contributions des États membres au Fonds, leur accès aux ressources, leurs droits de vote – sans parler de leur rôle d'incitation à pratiquer de bonnes politiques économiques. Le rôle déclinant du FMI comme pourvoyeur d'assistance financière pourrait avoir contribué à déplacer l'attention des deux premières fonctions des quotes-parts vers la troisième. Si tel est le cas, une réforme en profondeur des formules, consistant en particulier à tenir compte de la population et à ne pas trop tenir compte de variables pouvant produire de mauvaises incitations, comme la variabilité ou les réserves, pourrait être sérieusement envisagée.

Classification J.E.L. : F33.

Mots clés : Projections à long terme, quotes-parts, Fonds Monétaire International.